



Héritage Saint-Bernard

Châteauguay, le jeudi 24 février 2022

AVIS DE CONVOCATION

Assemblée générale spéciale : le mercredi 30 mars 2022 à 19 h
Assemblée générale annuelle : le mercredi 30 mars 2022 à 19 h 15

Canard noir
Lauréat 1999 • 2008

Les Phénix
de l'environnement
Lauréat 2000



CANADIAN WILDLIFE FEDERATION
FÉDÉRATION CANADIENNE DE LA FAUNE
PRIX MENTORAT
DES JEUNES
2013

Bonjour cher (e) membre,

Vous êtes convié.e à l'assemblée générale annuelle (AGA) d'Héritage Saint-Bernard qui se tiendra de manière virtuelle **le mercredi 30 mars 2022 à 19 h 15**. **L'assemblée régulière sera précédée d'une assemblée générale spéciale (AGS) à 19 h** afin de procéder à des modifications aux règlements généraux.

Vous trouverez les ordres du jour de l'AGS et de l'AGA ainsi que les propositions de modifications aux règlements généraux en annexe. L'ensemble des documents relatifs à cette rencontre annuelle se trouvent sur notre site web : <https://ilesaintbernard.com/aga/>.

Voici le lien qui vous permettra d'accéder à la rencontre le mercredi 30 mars 2022 à 19 h :
<https://us06web.zoom.us/j/85178858156?pwd=SBXhbc2FGRStCM0puY0UrN01sU1plQT09>

Afin de faciliter la logistique de cette rencontre virtuelle, nous demandons aux personnes intéressées à assister à l'AGA d'en informer l'organisme en écrivant à Marie-Hélène Dorais.

POUR EXERCER VOTRE DROIT DE VOTE

Pour exercer votre droit de vote lors de l'AGA, vous devez être membre en règle au moins 21 jours avant l'assemblée générale annuelle (**au plus tard le 9 mars 2022**). Notez qu'un laissez-passer pour le refuge faunique Marguerite-D'Youville ne constitue pas une carte de membre de la corporation.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Cette année, six postes sont en élection sur le conseil d'administration pour un mandat de deux ans.

Pour vous présenter sur le conseil d'administration d'Héritage Saint-Bernard, en plus d'être membre en règle depuis au moins 21 jours, vous devez déposer votre candidature au secrétaire du conseil d'administration **au moins 14 jours avant la date de l'AGA (au plus tard le 16 mars 2022)**. **Chaque candidature doit être appuyée par deux autres membres en règle.** *

En espérant vous compter de la partie pour cette rencontre annuelle virtuelle!

Paul Sauvé, président d'Héritage Saint-Bernard

* Pour vous présenter sur le conseil d'administration, adressez votre candidature appuyée par deux membres en règle à :

Madame Catherine Lévesque-Sauvé, secrétaire du conseil d'administration d'Héritage Saint-Bernard à
communications@heritagestbernard.qc.ca.

NOS PARTENAIRES

